

OPTION

Technicien(ne) en horticulture

DEGRE

3e degré technique de qualification

SUITE D'ETUDE POSSIBLE

Bachelor – Master
7TQ Gestionnaire des ressources naturelles et forestières
7TQ Compl. en diversification et aménagement d'espace rural
7TQ délégué(e) commercial(e)
7PB Horticulteur(trice) spécialisé(e) en aménagement de parcs et jardins
7PB Complément en mécanique agricole et/ou horticole
7PB Complément en productions horticoles et décoration florale
7PB Compl. en diversification des productions et transformation de produits
7PB Arboriste : Grimpeur(se) – Elagueur(se)
7PB Complément en art floral
7PB Complément en conduite d'engins forestiers
7PB Gestionnaire de très petites entreprises

DESCRIPTION DU METIER

L'horticulture recouvre des métiers très divers dans les secteurs de la production, de la commercialisation, de la recherche et de l'expérimentation. De plus, les préoccupations environnementales sont d'actualité. Le technicien, la technicienne horticole peut travailler dans le secteur :

de la production, comme pépiniériste, maraîcher, arboriculteur, horticulteur ou floriculteur,

de la commercialisation, en jardinerie, en fleuristerie ainsi que dans les services en amont et en aval de la filière horticole.

Les métiers du paysage (jardins et espaces verts) et de l'aménagement de l'espace recouvrent des situations diverses :

aménagement de grands chantiers (bordures de TGV, bordures d'autoroutes,...),

création de jardins, plantation et entretien des arbres d'alignement,

création et entretien d'espaces verts en milieu urbain, périurbain et rural,

création de jardins d'intérieur dans les bureaux, halls d'accueil, salons,.....,

gestion et entretien des espaces naturels.

Aujourd'hui, le(la) technicien(ne) en horticulture doit maîtriser des compétences scientifiques, techniques, commerciales, comptables. Il (Elle) doit être à la fois un chef d'exploitation, un manager d'une entreprise, un technicien à la pointe de la technologie et un exécutant. Il (Elle) aura la très lourde responsabilité de développer et d'adapter son exploitation à l'évolution technologique, de gérer et commercialiser ses diverses spécialisations, de s'intégrer dans la société professionnelle et dans la société civile.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Répondre à des demandes d'aménagement ou d'entretien d'espaces verts.
Effectuer toutes les fonctions et activités dévolues à « l'ouvrier(ère) qualifié(e) en horticulture »
Raisonner et programmer les calendriers des diverses opérations liées à un processus de production ou d'aménagement d'un espace vert.
Raisonner et programmer les calendriers des diverses opérations liées au processus de maintenance et d'entretien du matériel, des équipements, des infrastructures.
Raisonner et programmer les calendriers des diverses opérations liées à la récolte, au conditionnement et à la commercialisation des produits.
Développer les techniques ou opérations liées à la manipulation, à la transformation et à la conservation des produits dans le respect des normes de qualité.
Contrôler et assurer le suivi des activités de conduite des cultures, des équipements et du travail.
Agir en acteur de la protection de l'environnement pour raisonner ses choix techniques et économiques (recommandations pour un développement durable).
Organiser le fonctionnement de l'exploitation en vue d'une coordination harmonieuse du système de production.
Gérer et développer son entreprise.
Etablir des relations avec les collectivités locales, structures sociales, professionnelles et économiques et participer à leur fonctionnement.
S'informer et coordonner sa formation permanente.

REMARQUES PARTICULIERES

L'emploi lié à cette option exige de s'adapter aux contraintes du métier : travail en plein air et en toutes saisons, port de charges lourdes, manipulation des plantes (pollens), produits phytopharmaceutiques,...

CERTIFICATION

A l'issue de la 6^e : Obtention du certificat

- d'enseignement secondaire supérieur (CESS),
- de qualification,
- de connaissance de gestion.

Possibilité d'obtention de l'agrément de vendeur/utilisateur de produits pesticides et phytopharmaceutiques.

GRILLE HORAIRE

Forme d'enseignement : TECH. DE QUALIFICATION Section : TECHNICIEN EN HORTICULTURE		
Année d'études	5e	6e
FORMATION COMMUNE		
Religion * / Morale/ Philosophie et citoyenneté	1	1
Philosophie et citoyenneté	1	1
Education physique	2	2
Français	4	4
Histoire	1	1
Géographie	1	1
Mathématique	2	2
Langue moderne (Anglais/Néerlandais)	2	2
Education économique et sociale	2	2
Formation scientifique	2	2
COURS DE L'OPTION		
Cours techniques horticoles comprenant :	10	10
• Horticulture générale	2	2
• Organisation de l'entreprise	1	1
• Techniques horticoles	4	4
• Phytopathologie et législation des pesticides	2	2
Cours techniques maintenance de matériel	1	1
Cours de travaux pratiques comprenant :	5	5
• TP horticulture maraîchère		
• TP horticulture fruitière		
• TP horticulture ornementale		
• TP floriculture		
• TP aménagement d'espaces verts		
(répartition modulable en fonction des saisons et des conditions climatiques)		
Cours de travaux pratiques en maintenance de matériel	1	1
ACTIVITE COMPLEMENTAIRE		
Connaissance de gestion	2	2
Total	36	36

* : Catholique/Protestante/Islamique/Israélite/Orthodoxe

Sous réserve de validation du Pouvoir organisateur

I.P.E.S. Tournai (site 1)
Boulevard Léopold, 92b
7500 Tournai

Tel : 069/45.28.70
Fax : 069/45.28.77
Courriel : ipes.tournai@hainaut.be
Internet : www.etudierenhainaut.be/wapi